REPUBLIQUE FRANÇAISE **2012/…**

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 20 décembre 2012

DCM N°12-12-07

Objet : Festival Passages - Versement d'une subvention pour l'édition 2013.

Rapporteur : M. FONTE, Adjoint au Maire

Rendez-vous biennal, le festival Passages, festival des théâtres à l'Est de l'Europe et ailleurs écrit le deuxième chapitre de sa nouvelle histoire rayonnant depuis Metz. Si 2011 était la première édition et la préfiguration de ce « nouveau Passages », l'édition 2013 prévue entre le 4 et le 18 mai sera celle de l'affirmation de ce que Passages souhaite faire exister et inscrire dans la durée, en matière de choix artistiques et culturels.

L'édition 2011 du festival a rencontré un vif succès, tant au niveau de la fréquentation (27 000 spectateurs dont 16 000 à Metz, soit un taux de fréquentation de 90 % dont 95 % à Metz), des retombées médiatiques, que vis-à-vis des partenaires et tutelles soutenant le festival. Cet événement a trouvé sa place à Metz et en région Lorraine répondant ainsi à une réelle attente. Le bilan montre bien comment la culture contribue à l'attractivité d'une ville et peut être un levier économique décisif.

L'édition 2013 se développera autour des axes suivants : d'une part poursuivre sur la voie de la découverte d'un théâtre nouveau à l'est de l'Europe, mais aussi du côté de l'Inde, des Balkans, des pays nordiques et ailleurs ; d'autre part donner une orientation nouvelle à la programmation en donnant une place plus visible à la musique.

Enfin, la visibilité du festival sera encore renforcée de même que le développement des publics, en particulier les jeunes et, selon un engagement solidaire, ceux qui sont éloignés de l'offre culturelle. Des actions concrètes seront mises en place comme des navettes, une politique tarifaire adaptée, une programmation spéciale jeune public ou encore des rencontres avec les artistes en médiathèque, dans les écoles en amont et pendant le festival.

Sur un budget prévisionnel 2013 s'élevant à 1 336 055 euros, les partenaires publics sollicités sont la Région Lorraine à hauteur de 450 000 euros, le Conseil Général de la Moselle pour 200 000 euros, la Ville de Metz pour 175 000 euros, l'Union Européenne pour 100 000 euros et l'Etat (DRAC et DAI) pour 20 000 euros.

Pour mémoire, la Ville a apporté une participation financière de 175 000 euros en 2012 dans le cadre de la préparation de cette biennale de théâtre. Aussi, il est proposé de verser une subvention de 175 000 euros à l'association Passages pour 2013 au titre de l'organisation du festival éponyme à Metz.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU l'article L2311.7 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le vote du budget 2013,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **D'ATTRIBUER** une subvention de fonctionnement pour un montant total de 175 000 euros à l'association Passages afin d'organiser l'édition 2013 du festival éponyme à Metz.

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment la convention d'objectifs et de moyens et tout avenant éventuel.

  Les crédits sont inscrits au budget primitif 2013.

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :
L'Adjoint Délégué,

Antoine FONTE

Service à l'origine de la DCM : Action culturelle

Commission : des Affaires Culturelles du 21 novembre 2012

Référence nomenclature «ACTES» : 7.5

Séance ouverte à 16h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire de Metz,

Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 41 Absents : 14 Dont excusés : 5

Décision : ADOPTEE A LA MAJORITE